

TARIFS A PARTIR DU 02 SEPTEMBRE 2026

PERISCOLAIRE POUR L'ENSEMBLE DES ENFANTS SCOLARISÉS

Tranche horaire	Tarif Quotient familial de 0 à 599 €	Tarif Quotient familial de 600 à 899 €	Tarif Quotient familial de 900 € à 1199 €	Tarif Quotient familial de 1 200 € à 1 499 €	Tarif Quotient familial de 1 500 € à 1 799 €	Tarif Quotient familial de 1 800 € à 2099 €	Tarif Quotient familial au-delà de 2100 €	Taris hors commune de 0 à 1499 €	Taris hors commune au-delà de 1500 €	Tarif sans inscription préalable sous réserve des possibilités
Accueil du matin (toute heure entamée est dûe) ou absence injustifiée	1,09 €	1,32 €	1,55 €	1,89 €	2,02 €	2,25 €	2,48 €	3,26 €	3,57 €	4,00 €
périscolaire du soir tarification à la demi-heure 16h30-19h	0,55 €	0,66 €	0,78 €	0,95 €	1,01 €	1,12 €	1,24 €	1,63 €	1,79 €	2,00 €
absences injustifiées 16h30-19h	2,73 €	3,31 €	3,89 €	4,73 €	5,04 €	5,62 €	6,20 €	8,14 €	8,93 €	
le tarif goûter est facturé en sus en cas de présence de l'enfant										0,42 €

La tarification de l'accueil du matin n'est pas pas liée à l'heure d'arrivée des enfants

ACCUEIL DE LOISIRS (Mercredi - Vacances) TARIF HORAIRE

Tranche horaire	Tarif Quotient familial de 0 à 599 €	Tarif Quotient familial de 600 à 899 €	Tarif Quotient familial de 900 € à 1199 €	Tarif Quotient familial de 1 200 € à 1 499 €	Tarif Quotient familial de 1 500 € à 1 799 €	Tarif Quotient familial de 1 800 € à 2099 €	Tarif Quotient familial au-delà de 2100 €	Taris hors commune de 0 à 1499 €	Taris hors commune au-delà de 1500 €	Tarif sans inscription préalable sous réserve des possibilités
mercredi : de 7h30 à 18h30 vacances : de 8h à 18h30	1,38 €	1,58 €	1,84 €	2,04 €	2,24 €	2,45 €	2,65 €	3,67 €	3,88 €	4,00 €
absence injustifiée : 10h facturée	13,77 €	15,81 €	18,36 €	20,40 €	22,44 €	24,48 €	26,52 €	36,72 €	38,76 €	

RESTAURATION SCOLAIRE

	Tarif Quotient familial de 0 à 599 €	Tarif Quotient familial de 600 à 899 €	Tarif Quotient familial de 900 € à 1199 €	Tarif Quotient familial de 1 200 € à 1 499 €	Tarif Quotient familial de 1 500 € à 1 799 €	Tarif Quotient familial de 1 800 € à 2099 €	Tarif Quotient familial au-delà de 2100 €	Taris hors commune de 0 à 1499 €	Taris hors commune au-delà de 1500 €	Tarif sans inscription préalable sous réserve des possibilités
repas enfant	3,36 €	3,78 €	4,15 €	4,57 €	4,99 €	5,41 €	5,78 €	6,72 €	6,93 €	6,70 €

Forfait PAI

1,50 €

Absence injustifiée : en cas d'absence injustifiée le repas sera facturé, tout comme le forfait PAI pour les enfants concernés

Pénalité en cas de retard des parents et/ou de présence sans réservation	30,00 €
--	---------

	15,00 €
--	---------

repas adulte	3,50 €
--------------	--------

Quotient familial : afin de le déterminer, les parents devront fournir :

=> l'attestation CAF de moins de trois mois ou les feuilles d'imposition N-1 des deux parents en fin d'année civile.

=> deux fois par an, lors du dépôt du dossier en mai/juin et en décembre

Sans un de ces documents, le quotient le plus fort sera appliqué.